

**A**près la réunion plénière des 3 et 4 octobre, retour sur les points importants pour les ICNA. Les prochaines plénières auront lieu les 20 et 23 octobre.

### Perspectives européennes

Débat difficile : l'USAC-CGT défend l'idée de la construction d'une Europe du contrôle aérien sur la base de blocs d'espaces fonctionnels (FAB) coopératifs. Ce modèle permet de renforcer les coopérations entre prestataires dans de nombreux domaines, sans fusion des différentes entités. C'est l'option retenue dans l'étude de faisabilité du FAB avec la Suisse. C'était aussi la position de la DGAC, avant les discussions protocolaires. Elle parle maintenant d'arrangements institutionnels et de réflexions sur l'évolution des statuts des personnels. Parallèlement, l'administration a des réticences pour s'engager sur le maintien d'une DGAC unie dans la Fonction publique d'Etat. L'étude avec la Suisse n'est pas à son terme, que la DGAC a déjà engagé, sans concertation préalable avec les syndicats, des pourparlers avec les pays du Benelux, Maastricht et

plus surprenant, l'Allemagne. L'idée d'entrer dans un accord de type FAB avec la DFS (prestataire allemand) en cours de privatisation pose un réel problème. Comment envisager des coopérations objectives entre la DFS (qui est clairement sur une ligne libérale vis-à-vis de la navigation aérienne) et la DSNA, dont le soucis premier est, paraît-il, de défendre un modèle de service public ? Qui osera dire que la politique libérale de la DFS n'aura aucune conséquence sur la gestion de la DSNA si ces deux prestataires se retrouvent liés dans le même bloc d'espace ? Pour l'USAC-CGT, l'unité de la DGAC dans la Fonction publique d'Etat n'est pas incompatible avec l'intégration des règlements européens. Nous veillerons à ce que la version finale du protocole le ré-affirme.

**Oui à des coopérations renforcées entre prestataires de services.**

**Non à l'abandon d'une DGAC unie dans la Fonction publique d'Etat.**

### Région parisienne

Le dossier OPERA est bloqué sur la localisation. Toute l'étude Lambert s'est placée dans la perspective d'un centre OPERA à Athis-Mons. Néanmoins, ni le SNCTA, ni l'administration ne semblent vouloir l'admettre ni même en débattre, dans une sorte

**Localisation d'Opéra à Athis-Mons : blocage inexplicé et gâchis de l'argent public en perspective.**

de diktat de plus en plus incompréhensible. On s'avance tranquillement vers un gros gâchis alors que pour l'USAC-CGT la question de la localisation d'Opéra à Athis-Mons doit être prise dans le cadre de ce protocole.

### ICA de L'Enac

Une nouvelle fois nous avons demandé d'une réflexion sur la gestion des instructeurs CA (ICA) de l'Enac. Pour l'USAC-CGT, l'accord licence signé en juin dernier n'a rien réglé au problème. En effet les ICA devront retourner TOUS les ans en centre pour y effectuer leurs 100 heures de contrôle sur la

**L'immobilisme est un dogme dangereux pour la sécurité !**

position, après une période de relâcher. Non seulement cela a des conséquences sur le niveau de sécurité mais ce sera également pénible pour les agents concernés, comme pour l'Enac et les centres d'origine (qui devront intégrer la gestion des 48 ICA deux mois par an).

## Flexibilité

Pour augmenter la performance des organismes de contrôle (progression de l'indicateur I1 (PR/PT) de 10% comme acté par l'accord Licence) l'administration propose :

- *De passer à 5 ans la durée d'exercice de la qualification dans un centre avant toute demande de mutation.* L'USAC-CGT s'opposera à cette mesure. D'une part cette durée a été portée à 4 ans pour les nouveaux PC des listes 3 suite à l'accord licence. D'autre part nous ne savons même pas si la mesure des 4 ans actée au dernier protocole a eu un effet vu que personne n'a encore été concerné.
- *Un minimum de deux vacations complémentaires par an et par agent.* Nous refusons car la vacation par an et par agent n'est pas utilisée dans tous les CRNA et, dans ceux où elle est utilisée, elle ne l'est pas à 100%. Attendons déjà que cette vacation, actée dans le précédent protocole sans notion de minimum obligatoire, soit mise en place réellement avant de penser à en augmenter la durée.
- *De l'individualisation chez les PC détachés :* nous refusons, et bien que cela se pratique dans certaines approches, nous pensons important que les PC détachés recyclent s'ils le souhaitent dans leurs équipes d'origine.

## Civil / militaire : co-implantation ?

En ce qui concerne les *coordinations civiles militaires*, après le fiasco de la coordination S3/S5, la co-implantation est actée pour la COM B. Il reste à savoir si les CRNA sont capables d'accueillir les secteurs militaires et si les services techniques des CRNA seront en charge du matériel militaire. Nous ne sommes pas spécialement opposés à cette démarche, encore faut-il de s'en donner les moyens et les ressources nécessaires.

## Visualisation des vols militaires

Par contre, nous sommes choqués par la position de l'administration qui veut interdire toute réflexion sur la possibilité pour les contrôleurs civils de visualiser les vols militaires en CRNA. Des incidents graves ont déjà eu lieu et c'est un problème évident de sécurité. Pour l'USAC-CGT, si la responsabilité des vols militaires doit rester du domaine militaire, il est incompréhensible de fermer complètement la porte à un outil qui peut améliorer la sécurité.

## Roissy et la spécialisation

Afin de limiter le turn over et d'"inciter" les contrôleurs à rester au moins 10 ans, la DSN propose de mettre en place une prime de 240€(25% ISQ) par mois, mais remboursable si l'agent est muté avant 10 ans de qualif' PC ! Cette proposition n'est pas acceptable. La fidélisation n'est pas qu'une affaire indemnitaire. L'incitation à rester dans ce centre doit se faire en améliorant le niveau de sécurité et les conditions de travail.

L'administration propose cependant de lancer une étude sur la spécialisation TOUR/APP : nous souscrivons à cette étude qui devra apporter des réponses aux dossiers de sécurité des incursions de piste et des rapprochements Hors normes.

## Classement des organismes

L'accord licence a créé des groupes en lieu et place des listes : ceci a mis en place des déséquilibres non justifiés par la licence qui s'appliquera de façon identique à tous. Nous avons proposé de revoir les limites entre groupes pour coller plus à la réalité du trafic (par exemple limite à 50.000 Meq entre les groupes D et E). De même, dans l'esprit du précédent protocole, il faut réduire le différentiel indemnitaire entre les groupes, notamment D et E et F. Sans surprise, les signataires de l'accord licence y sont opposés et l'administration propose un GT "critères" pour définir éventuellement d'autres critères que les mouvements équivalents (Meq).

## Politique d'Approches centrales

L'administration propose qu'une étude nationale soit menée reprenant en compte "le principe général des approches centralisées" ainsi que l'"optimisation" du service d'information de vol. L'USAC-CGT veillera à ce que la politique de la DSN en matière de centralisation des services d'approche ne soit pas uniquement motivée par des aspects économiques et de gestion, mais bien justifiée par des aspects de sécurité et d'amélioration du service rendu.

## Gestion des flux

Afin d'améliorer la gestion de l'ATFM dans les organismes de contrôle, l'USAC-CGT demande la création d'une subdivision FMP dans chaque CRNA et d'une subdivision OPERA à Athis-Mons (avec des antennes locales à Orly et Roissy). L'administration propose une gestion au niveau FAB des ouvertures secteurs et des capacités. A-t-on déjà enterré la CFMU ? Et quel avenir pour les FMP ?